



Conseil d'Administration du 29 mars 2013

Le p-dg a dressé des bilans du contrat d'objectifs 2012-2016 et du plan d'action 2012.....	1
Les comptes 2012 de Météo-France ont été approuvés.....	2
Le budget 2013 de Météo-France a été rectifié.....	2
Un marché de fourniture de carburants.....	3
Le taux de reversement à Météo-France Régie a été augmenté.....	3
A ensuite été discutée une série de cessions.....	3

Le p-dg a dressé des bilans du contrat d'objectifs 2012-2016 et du plan d'action 2012.

Les bilans du COP 2012-2016 et du PA2012 montrent peu d'actions en retard, de nombreux motifs de satisfaction pour 2012 (ex. l'alignement de nos prestations sur les zones de défense) ; ainsi, la quasi totalité des objectifs est tenu.

Puis le p-dg dresse un point, assez complet pour un Conseil d'Administration, sur la réorganisation. Il rappelle que sont concernés par le changement, à la fois l'organisation de la prévision, les outils donc les métiers, et la structure des implantations territoriales.

Les soucis portent selon lui sur plusieurs points : la non maîtrise du système de production (« *un millefeuille* »), le freinage de l'expertise des prévisionnistes du fait de l'outil SYMPO, la sous-charge dans les Centres Météos, les difficultés d'appropriation par les prévis conseils. Il évalue les anomalies de productions à 10/15%.

Les perspectives sont : de passer à SYMPO2, d'avoir un raccordement direct de la production à la BDE, et de traiter des anomalies.

Le p-dg revient sur les erreurs de prévision des 9/10 février avec une neige arrivée plus tardivement et plus faiblement que prévue sur la région parisienne. Cela a généré des insatisfactions quant à la gestion des aéroports de Paris, mais cela a aussi conduit à mieux expliciter les incertitudes sur la prévision de neige, en l'état de l'art. Il revient sur les événements du 11 au 14 mars (neige sur une large partie de Nord de la France). Bonne caractérisation, bonne prévision mais deux problématiques sont apparues : quand passer en vigilance rouge-neige ? Quelle répartition des rôles entre avertissement - à charge de Météo-France - et alerte - à charge du gouvernement - ? Le p-dg estime que moyennant quelques aménagements, la procédure de vigilance est adaptée pour fournir le cadrage nécessaire.

En conclusion, le p-dg rappelle les chantiers à venir :

- une priorité maintenue à la recherche
- une jouvence ou un renouvellement des infrastructures
- le développement de services climatiques
- la préparation du Ciel Unique Européen
- la poursuite d'une démarche scientifique et technique (internet, Education nationale)
- la gestion des RH et des profils
- la nécessité de s'ouvrir sur le monde extérieur, notamment par des partenariats avec d'autres services européens

De nombreux administrateurs ont signifié leur soutien à Météo-France : le Conseil Général du

Développement Durable salue « *les bons résultats* », la DSNA assure que « *cela s'est remarquablement bien passé* », le représentant de la défense affiche sa « *satisfaction* », celui de la DDSC (Sécurité Civile) souligne « *la qualité des prévisions et la disponibilité des équipes* », la DGPR (Prévention des Risques, risques naturels, prévention des inondations, prévision des crues) « *l'apport de Météo-France* ».

Après ce florilège dont il faut se féliciter, les représentants des personnels, emmenés par la CGT, font bloc pour souligner les tensions subies par les agents dans le cadre de ces évolutions, et rappeler la demande de moratoire faite auprès du ministère. La CFDT-Météo apporte sa contribution en reprenant à son compte le besoin d'« *un peu de souffle* » évoqué par le SPASMET.

Nous soulignons que malgré leurs efforts d'adaptation dont le p-dg reconnaît lui-même la nécessité - dans sa présentation -, les agents ne se sentent pas suffisamment soutenus, notamment d'un point de vue de la reconnaissance salariale.

Le p-dg rappelle le contexte et répond sur les dossiers difficiles en cours (Veine Hydraulique pour laquelle il rappelle que le ministère de la recherche a été saisi, Prévision Marine pour laquelle il renvoie vers ses [propositions en CT-EP](#), Accompagnement Territorial - et l'éternelle recherche de la moins mauvaise solution pour les agents -, comparaison avec les autres services européens) pour conclure que nous « *sommes au milieu du gué* » et ne pouvons donc pas nous arrêter, « *nous préparons l'avenir* ». On ne peut s'empêcher de penser : quel type d'avenir ?

Les comptes 2012 de Météo-France ont été approuvés

Présentés par l'agent comptable, les comptes 2012 sont plutôt « bons » puisqu'ils font apparaître un compte de résultat positif de plus de 3 millions qui vient abonder le fond de roulement.

On notera une bonne exécution des budgets (98,3 % en fonctionnement, 93,5 en investissement), que l'on « *encaisse plus rapidement qu'on ne paye* » (portant nous payons en un délai de 17 jours) et que 5,95 millions d'euros du budget 2012 sont portés sur l'année 2013 comme charges à payer en faveur des personnels (retard sur les revalorisations, ex. celles de ITS arrivées ce mois de mars, retard sur les avancements de grade et d'échelon (TSM), IPHA, etc.).

Les commissaires aux comptes ont certifié les comptes, sans réserve ; ils sont satisfaits de la participation des équipes de Météo-France et de la qualité du contrôle interne.

VOTE : Nous votons en faveur de l'approbation de ces comptes (5 abst., 13 pour) et de l'affectation du résultat au fonds de roulement (2 abst., 16 pour).

Par ailleurs, une délégation au Président-directeur général a été donnée en matière de recettes et de dépenses (dons et legs). VOTE : Nous votons en faveur de cette délégation (1 abst., 17 pour).

Le budget 2013 de Météo-France a été rectifié

L'élément essentiel est que les charges de personnel sont ajustées à la baisse à hauteur de 1,61 M€.

De plus, des efforts sur l'enveloppe de fonctionnement sont poursuivis, sur les dépenses dédiées à l'entretien et à la maintenance des réseaux d'observation, sur l'informatique et les télécommunications, et la logistique (1,76 M€). 3,4 M€ sont redéployés vers l'investissement.

La diminution de 1,7 M€ des redevances de navigation aérienne est actée, comme l'an passé et comme sous-entendu lors de la présentation du budget fin novembre dernier.

Lors de la discussion, la remise en cause de l'implantation du radar prévu sur le site de Saint-Laurent-du-Médoc (DIRSO), du fait du permis de construire refusé par le Préfet de région, a été discutée. Plusieurs administrateurs font part de leur regret, le p-dg faisant part de son pessimisme.

Sur la masse salariale, nous avons suffisamment dénoncé l'écart des chiffres entre le budget prévisionnel et l'exécuté. Aussi, la mesure qui consiste à réajuster la prévision nous paraît une mesure de bonne gestion : plus c'est précis, mieux c'est.

Enfin, nous ne pouvions attendre de miracle lors de cette rectification ; le contexte n'est guère aux augmentations, même si, rappelons-le, la subvention d'Etat pour 2013 est de 216 M€ / 207 en 2012.

VOTE : Nous nous abstenons sur la rectification de ce budget (5 contre, 1 abst., 12 pour)

Un marché de fourniture de carburants

En plus du carburant, il intègre des ingrédients, des prestations de services nécessaires aux véhicules de Météo-France en métropole et en Corse. Il est approuvé.

VOTE : Nous votons en faveur de ce marché (4 abst., 14 pour)

Le taux de reversement à Météo-France Régie a été augmenté

Filiale à 100% de Météo-France, Météo-France Régie (MFR) est en charge de la valorisation des espaces publicitaires dont dispose l'établissement sur internet. Pour l'année 2013, les objectifs fixés par le conseil d'administration de Météo-France Régie portent sur une recette brute de 5,2 M€HT, et un résultat d'exploitation de 23 k€.

MFR a pour client exclusif Météo-France. Un marché de services établi en 2008 fixe la rémunération de la Régie à 27% du chiffre d'affaires apporté.

Or, les frais de fonctionnement de la régie augmente, du fait de diverses évolutions techniques et de frais de personnels en augmentation liés aux supports de promotion. Afin de ne pas déséquilibrer la Régie, Météo-France accepte que le taux de commission sur le marché soit porté à 29 % pour 2013, ce qui reste, sur la foi de la parole de MFR, en-dessous du marché.

VOTE : malgré la légèreté du dossier, nous ne nous opposons pas à cette décision en faveur de MFR et nous nous abstenons (4 contre, 2 abst., 12 pour).

A ensuite été discutée une série de cessions

La secrétaire générale indique espérer une contrepartie après vente de 55% des cessions.

La discussion majeure a porté sur les villas en Guadeloupe ; ce sont les seules pour lesquelles nous n'avons pas voté pour. Même si elles ont été déclarées d'inutilité par l'Etablissement, certains pensent qu'elles pourraient être utiles. D'autres administrateurs s'interrogent.

Une discussion aura lieu en interne sur les textes réglementaires en matière de logement NAS/US ; les conclusions en seront ensuite exposées au CA. Nous nous sommes abstenus sur les cessions de ces villas (points 4 & 5) et avons voté en faveur des autres cessions. Ci-dessous le détail des votes.

	Contre	Abst	Pour
1. cession de 2 villas n°1 & n°2, situées avenue André Aron sur la commune de Cayenne en Guyane (DIR/Antilles Guyane)		2	16
2. cession d'un terrain d'une surface de 63a 66ca situé 6 rue Laurent Baudin à Saint Laurent du Maroni en Guyane (DIR/Antilles Guyane)		3	15
3. cession d'un terrain nu situé au lieu dit Jeanne d'Arc à Le Lamentin en Martinique (DIR/Antilles Guyane)		2	16
4. cession de 2 villas n°5 & n°6, situées Résidence de l'Aviation Civile au Raizet en Guadeloupe (DIR/Antilles Guyane)	5	4	9
5. cession de 5 appartements au lieu dit « cité Dugazon », Les Abymes en Guadeloupe (DIR/Antilles Guyane)	4	5	9
6. cession partielle d'un immeuble R+2 situé 17 avenue de l'Adjudant Saboly à Maripasoula en Guyane (DIR/Antilles Guyane)		3	15
7. cession de 3 villas, situées rue Louis Lagourgue à Sainte Marie, Ile de la Réunion (DIR/Réunion)		2	16
8. restitution de biens situés en zone aéroportuaire : un immeuble de bureaux à Tarbes et un logement à Aulnat		3	15
9. renouvellement de la convention de mise à disposition des locaux du Centre Météorologique de Cherbourg (DIR/O)			18
10. acquisition à l'euro symbolique d'une bande de terrain jouxtant la parcelle occupée par le Centre Météorologique de Brest			18

Des informations sur le suivi de la mise en oeuvre du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) et sur la situation internationale ont été fournies sans être présentées au Conseil.

La réunion s'est terminée vers 13h30.